



Décision de radiodiffusion CRTC 2005-272

Ottawa, le 29 juin 2005

Houssen Broadcasting Ltd.
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Demande 2004-1517-6
Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-33
18 avril 2005

CKOE-FM Moncton – renouvellement de licence

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale spécialisée CKOE-FM Moncton, du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2012.
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
3. La licence sera assujettie aux **conditions** énoncées dans *Nouveau formulaire de licence pour les stations de radio commerciales*, avis public CRTC 1999-137, 24 août 1999, ainsi qu'aux **conditions de licence** suivantes :
 - La station sera exploitée selon la formule spécialisée définie dans *Examen de certaines questions concernant la radio*, avis public CRTC 1995-60, 21 avril 1995, compte tenu des modifications successives.
 - Au cours de chaque semaine de radiodiffusion, au moins 92 % de toutes les pièces musicales diffusées appartiendront à la sous-catégorie 35 (religieux non classique).
 - Au cours de chaque semaine de radiodiffusion, au plus 20 % de toutes les pièces musicales diffusées doivent être des grands succès, tels que définis dans *Politique révisée relative à l'utilisation des grands succès par les stations de radio FM de langue anglaise*, avis public CRTC 1997-42, 23 avril 1997, compte tenu des modifications successives.

4. Conformément à *Mise en œuvre d'une politique d'équité en matière d'emploi*, avis public CRTC 1992-59, 1^{er} septembre 1992, le Conseil encourage la titulaire à tenir compte des questions d'équité en matière d'emploi lors de l'embauche du personnel et en ce qui a trait à tous les autres aspects de la gestion des ressources humaines.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>